

Définition et domaines d'activité

Le technicien supérieur de maintenance est un technicien dont les SAVOIRS et SAVOIR-FAIRE issus des domaines :

- ✓ Du Génie Mécanique,
- ✓ Du Génie Electrique,
- ✓ Et de l'Automatisme

lui permettent de contribuer à la DISPONIBILITÉ des moyens de production, dans les industries de production de biens et de service.

Les principales activités d'un technicien de maintenance sont :

MAINTENIR l'outil de production :

- ✓ Définir, optimiser les procédures de maintenance,
- ✓ Améliorer les performances.

INTEGRER des moyens nouveaux :

- ✓ Contribuer à la conception,
- ✓ Contribuer à la réalisation,
- ✓ Contribuer à la mise en production.



A qui s'adresse cette formation ?

Aux titulaires des baccalauréats :

- ✓ STI2D
- ✓ S
- ✓ Bac Professionnel MEI, ELEC, etc...

Une formation polyvalente

Dans des technologies :

- ✓ Pneumatique
- ✓ Mécanique
- ✓ Hydraulique
- ✓ Electrotechnique
- ✓ Electronique

Les semaines

Nombre d'heures par matière (en première année) :

- ✓ Culture générale et expression : 2h
- ✓ Anglais : 2h
- ✓ Mathématiques : 3h
- ✓ Physique et chimie : 4h
- ✓ Etude des systèmes pluri technologiques : 10h
- ✓ Organisation de la maintenance : 3h
- ✓ Techniques de maintenance, conduite, prévention : 6h
- ✓ Accompagnement personnalisé : 1h

Relation avec les Entreprises

- ✓ Fin de 1ère année : 4 semaines de stage
- ✓ En deuxième année : Conduite et réalisation d'un projet de maintenance en Entreprise (6 semaines)

Les débouchés

Vous pouvez postuler dans toutes les entreprises de production.

Si vous souhaitez poursuivre vos études après le BTS MSP, vous pouvez faire :

- ✓ Une licence professionnelle,
- ✓ Une école d'ingénieurs,
- ✓ Un IUP,
- ✓ Une classe préparatoire ATS (spé. TS),

Votre mission

Votre mission consiste à :

- ✓ Anticiper la panne,
- ✓ Diagnostiquer et assurer la remise en route le plus rapidement possible,
- ✓ Satisfaire le client par le respect des délais.

Comment s'inscrire ?

- ✓ Vous devez déposer votre candidature sur le serveur informatique de l'académie en respectant les dates limites et renvoyer votre dossier imprimé et rempli au Lycée Colbert.
- ✓ Vous serez sélectionné sur :
 - L'évaluation de vos capacités.
 - Les bulletins de première et de terminale.
 - Votre motivation.

